DNA
DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

01.08.2015

grande région - Réorganisation de l'administration

L'État abat sa carte

Dans le cadre de la réforme territoriale, un tiers des directions régionales (2 sur 6) de la grande région sera implanté hors de Strasbourg, chef-lieu régional.

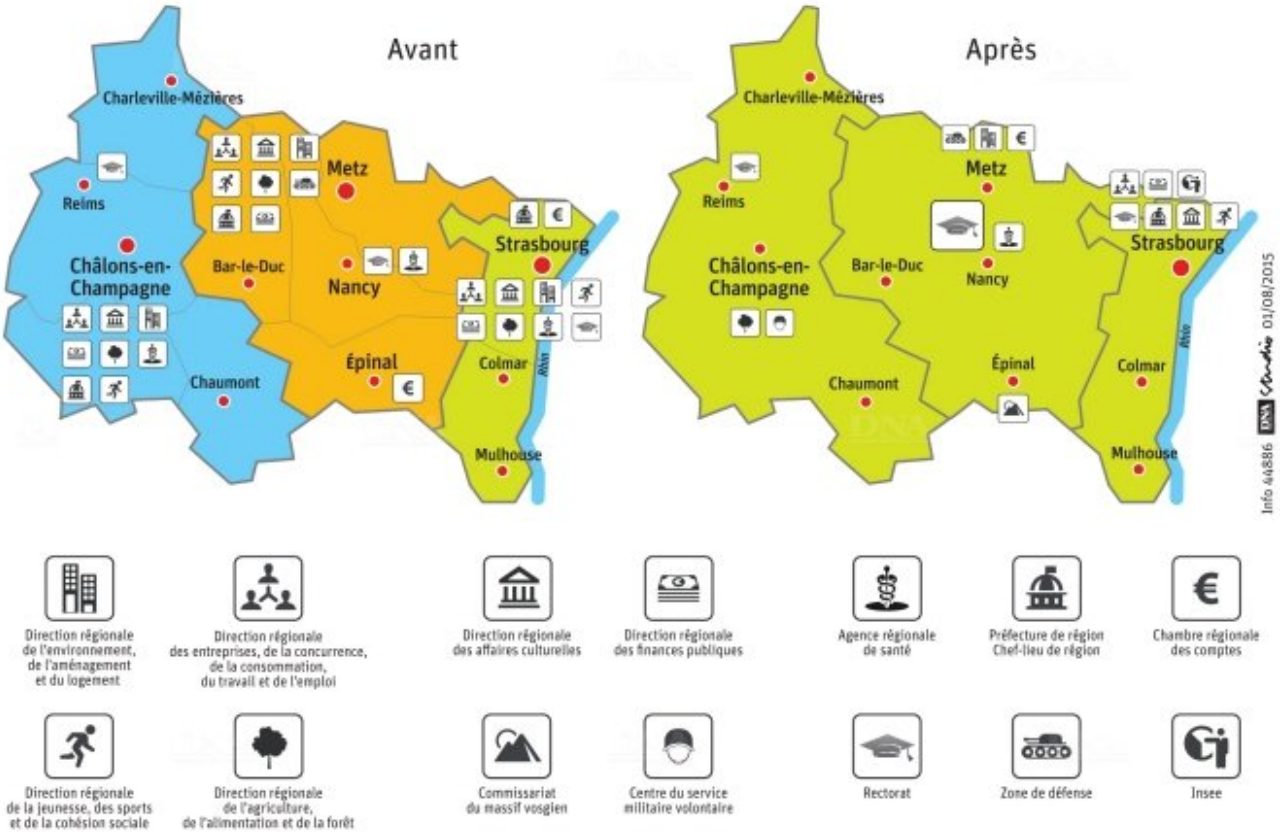

Auteur d'une réforme territoriale critiquée et incomprise, le gouvernement se devait de montrer sa capacité à mettre les services de l'État en mouvement avant que les futurs

conseils régionaux n'entament leur propre mutation. Pour montrer l'exemple. Il l'a fait dès hier en présentant la nouvelle architecture de l'administration en Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine (ACAL), nom provisoire de la région.

Metz voit son rôle renforcé

Au-delà du souci « d'équilibre, de simplification, de rationalisation, de proximité, d'efficacité et de réduction de la dépense publique » avancé par l'État, il s'agissait aussi pour le gouvernement de déminer et d'égaliser le terrain pour pouvoir construire une région née dans la douleur ; sans trop froisser les élus locaux, les fonctionnaires ou les usagers. Et ce d'autant plus que Strasbourg avait été désigné chef-lieu par la loi, ce qui avait fortement agacé, y compris à Metz.

Un tiers des directions régionales seront implantées hors de Strasbourg. Metz, qui conserve le siège de la Zone de sécurité et de défense, voit son rôle renforcé par l'arrivée de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et de la Chambre régionale des comptes qui quitte Épinal. En contrepartie, le commissariat du massif des Vosges devrait être transféré dans la préfecture des Vosges.

La Direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et de la forêt (DRAAF) sera implantée à Châlons-en-Champagne qui verra aussi l'arrivée du Centre du service militaire volontaire. Nancy sera le siège du rectorat de région et de l'Agence régionale de santé (ARS).

« La politique en faveur du bilinguisme a vocation à être poursuivie »

Gilles Pecout, recteur de l'académie de Nancy-Metz, assurera les fonctions de recteur de région académique préfigurateur. Claude d'Harcourt, directeur général de l'ARS de Lorraine, assurera la préfiguration pour la nouvelle ARS (lire ci-dessous).

Strasbourg conserve la préfecture de la grande région, l'INSEE ainsi que quatre directions régionales : les entreprises, la concurrence, la consommation, le travail et l'emploi (DIRECCTE) ; la jeunesse, les sports et la cohésion sociale (DRJSCS) ; les Finances publiques (DRFIP) et les Affaires culturelles (DRAC).

La grande région conservera donc trois recteurs, le recteur de région ayant mission d'harmoniser les politiques de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. « La politique en faveur du bilinguisme de Jacques-Pierre Gougeon a vocation à être poursuivie », a précisé Stéphane Bouillon, le préfet préfigurateur pour l'ACAL, en indiquant que le recteur aura des marges de manœuvre en Alsace « où le besoin est plus fort en allemand qu'ailleurs ».

Une centaine de fonctionnaires concernés

Côté économies, le gouvernement met en avant la disparition de postes de préfets de région, de directeurs généraux d'ARS et de directeurs régionaux et de leurs états-majors. Il entend aussi rationaliser son parc immobilier en vendant des locaux et créer des plateformes régionales d'achat.

Ces évolutions concernent moins d'une centaine de fonctionnaires, a indiqué Stéphane Bouillon qui part dès aujourd'hui pour Marseille. La mise en place de la nouvelle organisation devra se faire avant fin 2018. Elle se préparera dès les premiers mois de 2016 par des entretiens individuels et par la construction des organigrammes détaillés. « Les mutations géographiques devraient être limitées » et « les effectifs des DIRECCTE n'ont pas vocation à bouger », a encore précisé Stéphane Bouillon.

La réforme des services de l'État sera mise en œuvre en Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine par Stéphane Fratacci, préfet préfigurateur qui prendra ses fonctions le 3 août. Il entend mener ce dossier dans « le dialogue » tout en renforçant l'échelon départemental.

Le nouveau schéma de l'administration vise aussi à créer des flux Est-Ouest entre trois régions structurées autour d'un axe Nord-Sud.